

*Coptic Speakers Learned Latin ? A Reconsideration of P. Berol. inv. 10582*, ZPE 193, 2015, p. 65-77. Cette édition est reprise ici. Un autre papyrus, le *P. Berol. inv. 21860*, dont une nouvelle édition est proposée ici, est sans doute un glossaire plutôt qu'un *colloquium*, mais il contient parmi ses entrées une grande proportion de phrases de la conversation, parfois groupées en unités de sens. Un troisième papyrus, *P. Lond. II 481*, dont E. Dickey fournit également une nouvelle édition, est certainement un glossaire, mais il comporte aussi quelques phrases de la conversation. Ce fragment est sans doute un témoin d'un phénomène plus répandu, dans la mesure où nous disposons au moins d'un autre glossaire contenant quelques phrases parmi ses entrées : le *P. Louvre inv. E 2329* ou *Folium Parisinum*. Deux autres papyrus ont été sélectionnés pour illustrer le contexte dans lequel les *colloquia* se sont développés. Il s'agit de *P. Sorb. inv. 2069 verso*, un glossaire d'homonymes présentant des similitudes avec les listes de vocabulaire dans les *colloquia*, et le *P. Louvre inv. E 7332*, qui contient un ensemble de paradigmes grammaticaux illustrant comment l'étude de la grammaire décrite dans les scènes d'école des *colloquia* devait se dérouler dans la réalité. Ces deux textes ont fait l'objet de réévaluations récentes (E. Dickey-R. Ferri, *A New Edition of the Latin-Greek Glossary on P. Sorb. inv. 2069 (verso)*, ZPE 175, 2010, p. 177-187 et E. Dickey - R. Ferri - M.Ch. Scappaticcio, *The Origins of Grammatical Tables: a Reconsideration of P. Louvre inv. E 7332*, ZPE 187, 2013, p. 173-189) et sont repris dans le recueil de M. Ch. Scappaticcio, *op. cit.*, p. 184-226 (*P. Louvre inv. 7332*) et 445-460 (*P. Sorb. inv. 2069*). Le volume est doté de neuf planches dans le texte, d'une bibliographie et d'indices pour les deux volumes : mots et phrases grecs, mots et phrases latins, sujets mentionnés dans les *colloquia*, sujets abordés dans l'introduction et le commentaire. Je ne puis que réitérer l'appréciation positive que j'exprimais dans mon compte rendu du premier volume. Nous sommes à présent bien armés pour mieux comprendre comment le latin était enseigné comme langue étrangère dans l'Antiquité et comment ces *colloquia* se situent dans le contexte des outils didactiques mis au point à cette fin, comme l'a déjà montré E. Dickey elle-même, *Teaching Latin to Greek Speakers in Antiquity*, dans E.P. Archibald - W. Brockliss - J. Gnoza (Ed.), *Learning Latin and Greek from Antiquity to the Present*, Cambridge, 2015 (Yale Classical Studies, 37), p. 30-51.

Bruno ROCHETTE

Giovanni CERRI, *La Poétique de Platon*. Traduit de l'italien par Myrto GONDICAS, préface de Bruno GENTILI. Paris, Les Belles Lettres, 2015. 1 vol. 15 x 21,5 cm, 224 p. (L'ÂNE D'OR). Prix : 25,5 €. ISBN 978-2-251-41054-7.

Ce livre est la traduction française d'un ouvrage paru pour la première fois en 1991, sous le titre original de *Platone sociologo della comunicazione*, dont la troisième édition – révisée, augmentée et rebaptisée *La poetica di Platone* – date de 2007. À travers les deux parties qui le composent, de longueur inégale en dépit d'un nombre de chapitres identique, G. Cerri examine comment et à quelle fin Platon, dans le processus d'écriture, développe et illustre une théorie de la composition littéraire dont la dimension sociale est patente. « Mythe et poésie », la première partie, pose les jalons de ce que l'auteur appelle une interprétation psychosociale du mythe, en tant qu'il

constitue le vecteur essentiel de l'éducation et de la structuration de la personnalité du citoyen : il agit à un niveau subconscient qu'il faut canaliser. La fonction du mythe platonicien consiste ainsi à produire de la persuasion par le biais du récit et l'emploi de mythes traditionnels, déjà admis par les auditeurs potentiels, que Platon investit toutefois d'une finalité sociale nouvelle. Cerri voit dans *République X* la synthèse des propos de Platon sur le mythe, à la fois analyse théorique de la poésie et illustration par le biais d'exemples de sa fonction éthico-politique – dont on trouve des prolongements dans le reste de la trilogie, le *Timée* et le *Critias*. Enfin, Cerri développe l'hypothèse selon laquelle Platon avait déjà mis au jour la théorie de la *katharsis* poétique développée plus tard par Aristote, mais qu'il l'a rejetée en raison de l'accoutumance et de l'assimilation qui lui parurent plus prégnantes, et donc plus dangereuses sur le plan social, dans le rapport au mythe. La seconde partie, « Oralité et écriture », envisage l'évaluation critique que Platon donne de l'écriture dans le *Phèdre* et la *Lettre VII*. Sur la base de la récapitulation qui termine le *Phèdre*, Cerri en déduit que l'écrit peut constituer un *hypomnêma* acceptable dans un cadre dialectique, dès lors qu'il rassemble les étapes d'un processus d'interrogation. Il oppose ensuite discours sans structure et discours structuré, celui échappant à tout programme et celui obéissant à une structure de composition dont la finalité est justement de produire une *doxa* chez son récepteur. Cette dernière étape lui permet de conclure à la revalorisation de l'écriture par Platon, principalement dans son usage législatif : la loi écrite produit une persuasion structurée autour d'une *doxa* que le lecteur doit assimiler. Le livre se termine ainsi sur la revalorisation de l'écriture par la loi, sans autre forme de conclusion. Passons aux remarques. Une difficulté empêche le lecteur d'accorder facilement sa thèse à l'auteur. Cerri tient pour « évident » que l'analyse des mythes en *République II* se situe sur le plan de la psychologie sociale et de la sociologie de la communication (p. 41). L'affirmation soulève cependant deux problèmes. Tout d'abord, s'il s'agit d'une évidence, comment se fait-il qu'aucun prédécesseur n'ait pensé à interpréter le texte en ces termes ? Ensuite, et surtout, Cerri n'explique nulle part la signification qu'il attribue à ces notions. Or il paraît difficile de parler de psychologie sociale et de sociologie de la communication, dans la mesure où ces disciplines appartiennent aux sciences descriptives et proposent des méthodes d'analyse, voire de diagnostic, plutôt que des moyens d'imposer un usage (fût-il social). Or, dans son rapport au mythe, Platon recourt à un vocabulaire injonctif et prescriptif, qui le situe davantage sur le plan de la philosophie de l'éducation, éventuellement de la philosophie de la littérature et de la philosophie politique. Il se livre manifestement à un travail d'analyse des mythes dans leur efficacité pédagogique, mais dans le but de produire un nouvel usage qui corresponde à une finalité politique déterminée. Leenseur ne peut donc que regretter l'absence de définition des notions employées, qui conduit à penser que l'auteur prend un postulat pour une évidence. Car, en définitive, recourir à de telles étiquettes modifie-t-il vraiment l'interprétation ? Une autre remarque concerne un véritable manque de précaution et de précision sur certains enjeux pourtant centraux dans les études platoniciennes. Signalons avant tout l'usage de la *Lettre VII*, admise sans autre forme de procès, alors que son authenticité est largement contestée. Il aurait sans doute fallu prendre position par rapport aux doutes qui l'entourent, en la prenant par exemple comme une simple confirmation du *Phèdre*. Dans la même ligne, Cerri attribue une grande importance

aux lois écrites, sur la base des *Lois* notamment, pour souligner la fonction doxique de l'écriture. Mais il ne fait aucune référence à la critique de la loi que Platon formule dans le *Politique*, où le principal grief tient justement au caractère écrit – à l'immutabilité et à la généralité abusive – de la loi (294a-d). Enfin, s'agissant de la dialectique, Cerri considère qu'elle est identique au discours bref, oral et ouvert (par opposition au discours structuré), base sur laquelle il formule son hypothèse finale qui a été rapportée plus haut. Ce point est difficile à admettre pour deux raisons. La première est logique : après avoir affirmé « ainsi l'opposition oralité-écriture tend-elle à coïncider avec l'opposition entre discours bref (dialogique) et discours long (monologique) » (p. 164), il considère pour acquise l'identité entre dialectique et discours bref (p. 170-171). Il surdétermine ainsi le sens de « tendre à » dans son propre discours. Ce qui conduit à la deuxième raison. À lire encore le *Politique*, on voit que le travail du dialecticien n'est pas seulement celui de la division et du rassemblement, de l'interrogation et de la réponse. Le mythe et le paradigme sont pour lui des outils féconds, des outils dialectiques (je renvoie à l'article de Sylvain Delcomminette, « Exemple, analogie et paradigme. Le paradigmatisme dialectique de Platon », *Philosophie antique* 13, 2013, p. 147-169). Ce point mériterait sans doute davantage de considération, tant la frontière entre la science propre du philosophe et les outils de communication paraît souvent ténue.

Marc-Antoine GAVRAY

Paulo BUTTI DE LIMA, *Platone. L'utopia del potere (La settima lettera)*. A cura di P. B. de L., traduzione di Maria Grazia CIANI. Venise, Letteratura universale Marsilio, 2015. 1 vol., 201 p. Prix : 15 €. ISBN 978-88-317-2043-4.

Des treize lettres attribuées, à tort ou à raison, à Platon, la septième retient particulièrement l'attention : en plus d'être une des plus longues de toutes, elle comporte des éléments uniques, exposés à la première personne du singulier, sur la vie du philosophe au cours de ses séjours à la cour de Denys de Syracuse. À ce titre, cette lettre a fait l'objet, dès le XVIII<sup>e</sup> siècle, de nombreux commentaires, notamment quant à sa paternité platonicienne douteuse, tant sur sa forme que sur certaines parties de son fond. Dans son introduction (p. 9-52), Paulo Butti de Lima propose une analyse, articulée autour de trois axes, sur ce qui constitue l'intérêt essentiel de la *Septième Lettre*. Le premier aborde sommairement la question du conseil comme expression non secondaire de l'activité philosophique, thème qui parcourt toute la lettre à la fois dans le récit des leçons de philosophie politique dispensées à Denys et dans le conseil même adressé aux destinataires de la lettre, à savoir les proches de Dion. Le deuxième axe se concentre sur la question des différentes « vérités du texte », en prenant pour base la discussion sur l'authenticité de la lettre : si l'identité de son auteur est remise en cause, son contenu peut-il être conforme à la vérité des faits historiques ? Si la lettre est bien de Platon, mais n'est qu'une œuvre de fiction, les éléments autobiographiques émergeant du genre épistolaire sont-ils véridiques ? Enfin, comment juger de la vérité du discours philosophique figurant dans la lettre, si on ne peut pas la mesurer selon les résultats qu'elle a produits une fois mise en œuvre ? P. Butti de Lima prend le parti de ne pas trancher véritablement le débat sur la paternité de l'œuvre, mais la considère néanmoins comme « matériel platonicien » dans la mesure où, même s'il